



Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la région Occitanie, l'examen professionnel d'avancement au grade suivant :

ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Conditions d'inscription

Condition d'accès	Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4 ^{ème} échelon du grade d'animateur et au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau. Les candidats peuvent toutefois subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement.
Période de retrait du dossier d'inscription	Pré-inscription sur le site Internet (www.cdg31.fr) du 24 avril au 23 mai 2018 minuit ou retrait du dossier au CDG31 du 24 avril au 23 mai 2018, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou retrait du dossier par voie postale (demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement) du 24 avril au 23 mai 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Jusqu'au 31 mai 2018, à 17h00 pour les dépôts à l'accueil du CDG31 ou le 31 mai 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale au CDG31
Adresse du CDG organisateur	Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX
Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité	20 septembre 2018 à Toulouse ou ses environs

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.